

Assemblée du 12 février 2019

« Vert Ardent »

Compte-rendu

Accueil & Ordre du Jour.

Le cercle de Coordination, en la personne de William, accueille les personnes présentes en s'adressant tout particulièrement à celles et ceux qui nous rejoignent pour la première fois. Le Cercle d'Animation, en la personne de Catherine, expose et commente l'Ordre du Jour et l'esprit dans lequel nous allons le parcourir.

On souligne aussi la traduction en Langue des Signes, qui est assurée durant cette assemblée.

Le « Journal des Bonnes Nouvelles »

Caroline présente cette incontournable rubrique, en soulignant des faits à épinglez, concernant la précédente séance du Conseil Communal, au cours de laquelle la nouvelle majorité a présenté sa « *Déclaration de Politique Communale* ». Tout-es les conseiller-es VA sont intervenu-es, chacun-e sur un de leurs sujets de prédilection (45 minutes en tout). La majorité a pu mesurer combien elle allait devoir tenir compte de l'opposition de Vert Ardent !

Une chose est frappante : cette Déclaration de Politique Communale reprend nombre de propositions qui figurent dans notre programme et qui avaient été discutées au cours des négociations. Cela montre la pauvreté d'imagination des partenaires de la majorité et donne à Vert Ardent autant de thèmes sur lesquels nous serons vigilants quant à leur application.

Autres motifs de se réjouir : la manifestation pour le climat du dimanche 27 janvier, où la présence de Vert Ardent était assurée et bien sûr les manifestations lycéennes des « Jeudis pour le climat ».

Un élément de « surprise » : la proposition d'un hymne pour Vert Ardent, dont les personnes présentes ont eu la primeur. Il est proposé de l'harmoniser pour quatre voix.

On peut aussi placer ici l'intervention de Matthieu Content, qui indique que les trois CAS prennent peu à peu leurs marques dans une institution complexe comme l'est le CPAS.

Le point sur le PUM

Eléna réexplique en quelques mots ce qu'est ce Plan Urbain de Mobilité. Il est ambitieux et concerne les 24 communes de l'arrondissement. Il doit être connecté aux Plans Communaux de Mobilité et aux schémas d'urbanisme. Le chantier du tram constitue aussi une opportunité de modifier durablement des infrastructures pensées dans un ensemble cohérent et volontariste, avec une hiérarchie de priorités. Une version modifiée du PUM a été ensuite diffusée, sur base de la consultation. Ces adaptations étaient assez marginales et surtout, la liaison autoroutière Cerexhe-Heuseux-Beaufays, dite « CHB », restait bien en place dans ce plan.

Le dossier en consultation a fait l'objet de nombreux téléchargements, tandis que de nombreux habitants participaient aux séances d'informations, preuve de l'intérêt pour ces questions. Plus d'un millier d'avis étaient opposés à la liaison CHB. Les CC de Vert Ardent se sont également opposés à cet aspect du PUM avec notamment, un appel lancé au Gvt Wallon, au motif de la lutte contre la péri-urbanisation.

Ce qui n'a pas empêché les 24 bourgmestres, au nom sans doute de leurs équilibres internes, de soutenir le projet CHB. L'opposition doit donc continuer !

Jean-Paul insiste ensuite sur l'enjeu du renouvellement de la Commission Communale Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM, pour les intimes). Il se propose comme personne de référence pour la relance d'un cercle sur ces matières. Deux grands dossiers s'ouvrent à nous : le chantier du tram est à penser comme une opportunité pour faire migrer les habitudes de déplacements vers la mobilité douce et le dossier de la ceinture alimentaire, qui exige de préserver, autour de Liège, des zones à vocations agricole et maraîchère.

Communications du Cercle de Coordination

Les intentions du Cercle de Coordination

Au nom du Cercle de coordination, Michaël salue à son tour les personnes présentes.

Le Cercle de Coordination nouvellement installé prend peu à peu ses marques, à partir des ressources qui le compose et du mandat reçu tout récemment de l'assemblée. Dans les prochaines semaines, il compte tout particulièrement mettre au centre son rôle de coordination à l'égard des cercles ainsi que la redynamisation des assemblées. Ainsi, après une période où nous avons dû prendre des décisions quant au fonctionnement interne de Vert Ardent, il s'agit maintenant de reparler de politique ! Dès l'assemblée du 12 mars prochain, la déclaration de Politique Communale nous en donnera l'occasion. On peut ainsi

articuler le soutien à nos élu·es, le travail en amont des assemblées, avec les membres et la rencontre avec les habitant·es.

Le Cercle sait aussi qu'il s'agit pour les membres de renouveler leur adhésion. Il réfléchit à la bonne forme et viendra bientôt devant l'assemblée avec une proposition.

Reconduction du Cercle d'Arbitrage

Dans la foulée, Micheline évoque le Cercle d'Arbitrage, qui est à renouveler également en cette période. Son travail discret et efficace a été apprécié positivement par l'assemblée dernière et les trois personnes concernées sont disposées à repartir pour un an. « *C'est trop beau !* », la proposition de la reconduction de l'équipe sortante s'impose donc comme une quasi évidence.

Cette proposition recueille l'avis unanime de l'assemblée. Le Cercle d'Arbitrage est donc composé de :

Claudine DRION, Myriam FATZAUN et Philippe HENRY.
Applaudissements.

Etat de la trésorerie

A la demande du CdC, Rémi fait, comme trésorier, un exposé pédagogique et factuel sur l'état des comptes de Vert Ardent et les mécanismes généraux d'origine et d'utilisation des ressources de Vert Ardent.

Une première information identifie d'une part les apports d'Ecolo, du Mvt Demain et des rentrées propres et d'autre part les principales rubriques et montants payés, soit avant la campagne soit durant celle-ci. Pour Vert Ardent, les avances faites par le Mvt Demain et par Ecolo constituent donc des dettes qu'il s'agit de rembourser.

Une deuxième information met en évidence les prévisions qu'il est possible d'estimer pour une bonne part. Quant aux rentrées, il s'agit des rétrocessions des élu·es, selon les termes convenus dans le ROI et le contrat de réciprocité, des dons et/ou cotisations éventuelles ainsi que de possibles rentrées propres. Quant aux dépenses, il s'agit de compter le fonctionnement journalier de Vert Ardent ainsi que les remboursements progressifs des avances faites par Ecolo et le Mvt demain. Le reliquat éventuel sera mis en réserve.

Une troisième information présente un tableau chiffré, identifiant les montants correspondant aux rubriques de rentrées et les principales sorties.

Cette présentation donne lieu à quelques questions d'éclaircissement.

Cercle d'Animation

Présentation du point

Gérard introduit le point en rappelant que le troisième Cercle « permanent » doit être redésigné en ce début d'année. Le 15 janvier, l'assemblée a eu l'occasion de se prononcer, ce qui a nourri l'évaluation à laquelle le Cercle sortant s'est livré. Après cette présentation, on procèdera à la désignation d'un nouveau Cercle, *via* une « *Election sans Candidat* », en ayant recours à la méthode dont l'assemblée s'est déjà servie et plus récemment encore pour les trois conseiller.es CPAS et les nouveaux membres du Cercle de Coordination.

La facilitation de ce moment est assurée par Evelyne Dodeur.

Evaluation du Cercle sortant

Coco étant absent, c'est Catherine et Gérard qui font part des principaux accents qui se dégagent de leur évaluation. Relevons-en ci-dessous quelques traits principaux :

- Dans sa composition actuelle, le Cercle a préparé et animé 17 assemblées, depuis octobre 2017. Cela s'explique par la période d'exception qu'a représenté la construction de Vert Ardent et la menée de la campagne électorale. Dans les prochains mois et années, nous devrions connaître une vitesse de croisière plus supportable ;
- Le C d'Animation s'est efforcé, sur base de l'OJ établi par le Cercle de Coordination, de choisir les dispositifs adaptés à notre contexte et aux objectifs à atteindre, tout en étant attentif aux suggestions de l'assemblée ;
- Il n'a pas ménagé ses efforts, ce qu'a souligné la dernière assemblée, en utilisant des termes comme investissement, diversité des moyens, attention aux personnes et aux prises de parole, dynamique constructive et joyeuse... ;
- Quelques points d'attention : bonne articulation et rythme entre CdC et C d'Animation, coordination des cercles et dynamisation des assemblées, autant que l'orientation souhaitée des assemblées vers davantage de contenus politiques tout en conservant la même qualité d'animation et d'accueil des nouvelles personnes...
- Le cercle sortant signale que les compétences présentes dans le Cercle d'Animation peuvent être mobilisées dans Vert Ardent, ailleurs que dans la préparation et l'animation des assemblées ;
- D'une manière générale, le trio est enchanté de sa collaboration, estime avoir donné le meilleur sans ménager ses efforts, dans une période cruciale pour la construction de Vert Ardent. Nous remettons notre mandat entre les mains de l'assemblée.

Par ses applaudissements, l'assemblée remercie le C d'Animation pour son travail.

Désignation du nouveau Cercle d'Animation

Evelyne Dodeur a accepté de faciliter cette désignation, *via* la méthode de l'Election sans Candidat et prend le relais de l'animation. Après avoir présenté et rappelé les repères de la procédure, elle conduit l'assemblée au fil des étapes suivantes :

- Composition de sous-groupes, tirés au sort, qui se réapproprient le Profil de Fonction et dégagent trois noms, en lien avec ce Profil ;
- La mise en commun du travail des différents sous-groupes permet d'établir une liste de personnes, auxquelles l'assemblée prête des qualités requises ;
- La formule de l' « Aquarium » permet ensuite de réguler et ritualiser la parole de celles et ceux qui souhaitent émettre des considérations générales, susceptibles d'enrichir la réflexion du prochain cercle central, dit cercle central électif ;
- Le cercle central électif est ensuite tiré au sort. Ce dernier procède à l'élaboration d'un trio. Pour cela, il entend les propositions, en met une au centre, entendant ensuite les objections, cherchant à les rencontrer et se nourrissant, tant des échanges entre les membres du cercle lui-même que des considérations qui avaient été avancées durant la phase d'aquarium. (voir ces considérations ci-dessous)

Au terme de cette procédure, sont désigné·es membres du nouveau Cercle d'animation :
Virginie GODET, Guy LAMBERT et Gérard PIROTON.

Le nouveau Cercle est applaudi.

Le Cercle Central Electif qui les a désignés est également applaudi, ainsi qu'Evelyne Dodeur pour sa facilitation de ce processus.

Autres considérations relatives au Cercle d'Animation

Les compétences nécessaires à l'animation des assemblées sont soulignées. Elles peuvent s'acquérir par de la formation, (ce n'est pas inné !) mais elles s'acquièrent notamment par l'expérience. Le Cercle d'Animation désigné est invité à convier à ses réunions et/ou à des moments d'animation de l'assemblée des personnes qui peuvent alors expérimenter des facettes du rôle. Cette approche peut aussi rencontrer le souci d'une bonne balance entre d'une part l'expérience et la continuité et d'autre part la nouveauté et les espaces d'apprentissage.

Des noms de personnes sont cités pour cela : d'autres pourraient l'être encore.

La météo des Cercles

Cette rubrique de nos assemblées permet aux cercles qui le souhaitent de faire un retour sur le travail, d'interpeller l'assemblée sur une information à partager ou une contribution à demander.

Cercle Relais Quartiers

Martine expose l'état d'avancement du cercle et rappelle la prochaine réunion : le mardi 12 mars, à 18h00, juste avant l'Assemblée.

Cercle Communication

Michaël expose le plan de travail que le cercle a établi :

- une enquête sur les comportements de vote pour VA, l'évaluation des outils de campagne...
- L'élaboration d'un plan de communication et les gains attendus de plus de systématisation en cette matière ;
- Un projet de budget est en préparation.

Cercle Démocratie interne

Olivier explique que le cercle poursuit son bilan de l'expérience de VA, qu'il se donne six mois pour venir avec une proposition concrète et que sa prochaine réunion se tiendra le 14 mars, à 18h00, en Pierreuse.

Cercle Action et alimentation

Micheline en appelle à la constitution d'un cercle reprenant nos propositions relatives à l'alimentation. C'est notamment important dans la perspective de ce qui se prépare avec « *Nourrir Liège* ». (Informations sur ce qui se fait ailleurs, liens entre initiatives diverses et Pouvoirs Publics, etc.)

Elle se propose comme personne de contact.

Cercle « Renforcement de la diversité »

Mathilde et William en appellent à la constitution d'un cercle qui vise à renforcer au sein de Vert Ardent la présence de membres qui restituent la diversité avec laquelle nous souhaitons travailler.

Cercle « Stratégie »

Caroline et Jacques dressent les grands traits du travail de ce cercle qui envisage deux étapes : mars et juin. Il s'agit aussi de distinguer des « méta-priorités », à l'horizon 2014 et des objectifs annuels. Il faut encore articuler les objectifs collectifs et les objectifs individuels. Il s'agit enfin de concrétiser cette vision urbaine en articulant des thématiques et leurs déclinaisons dans les quartiers.

Cercle « Mandats dérivés »

Claudine rappelle de quoi il s'agit dans les faits. Une soixantaine de mandats dérivés, qui peuvent être confiés à des non CC, sont en jeu. Le cercle qui a été mandaté par l'assemblée précédente fait aujourd'hui le rapport de son travail.

Le Cercle a pris la mesure du mandat qui lui a été confié, a fait l'inventaire des mandats qu'il revient à Vert Ardent d'attribuer ainsi que des personnes les plus à même de les remplir. Le cercle a alors cherché à établir une liste équilibrée, qui tient compte des capacités à être porteur des dynamiques de Vert Ardent, des types de mandat (AG, CA,...), des compétences

disponibles et nécessaires, des hommes et des femmes, des encartés et non encartés, des expérimentés et des nouvelles personnes, etc. Il s'agissait aussi de vérifier l'accord des personnes, tant sur la disponibilité concrète, le mandat et son contenu que sur les principes du contrat de réciprocité.

Serge passe en revue les mandats attribués, projetant le dernier état d'un tableau dense et souligne que ce tableau est complet à 85 %. Au terme de ces exposés, l'assemblée valide les points suivants :

- Les choix stabilisés sont transmis à la Cheffe de groupe, pour pouvoir les présenter au nom de Vert Ardent, en temps opportun ;
- Le cercle poursuit son travail dans deux directions : compléter la liste à 100% et stabiliser les termes du contrat de réciprocité en le faisant signer par les personnes en question.

Les échanges soulignent encore l'importance, comme évoqué lors des assemblées précédentes :

- De soutenir ces personnes, notamment par une formation de base ; (structures des asbl...)
- De les mettre en lien avec les cercles qui suivent ces thématiques ainsi qu'avec les CC/CPAS ;
- D'organiser des rencontres thématiques, en lien avec les mêmes acteurs.

Le cercle « Mandats dérivés » est d'ores et déjà chaleureusement remercié pour son travail.

Recommandation pour les personnes prenant la parole: ne pas parler trop vite afin de faciliter la traduction en langues des signes. La traductrice est remerciée chaleureusement et Les signes exprimant Vert Ardent nous sont expliqués.

Nous organiser pour les suites

Les personnes présentes sont invitées à reprendre note de nos prochains rendez-vous en assemblée, à savoir :

- Mardi 12 mars
- Mardi 23 avril
- Mardi 14 mai
- Mardi 11 juin (A confirmer date et lieu)

Ainsi qu'annoncé par le CdC en début d'assemblée, le 12 mars nous permettra de travailler plus spécifiquement sur des thèmes politiques. A ce stade, l'idée générale est de prendre appui sur la récente Déclaration de Politique Communale, que vient de présenter la majorité, le travail critique entamé par les CC de Vert Ardent, la revitalisation des cercles thématiques et l'appel aux habitant·es de Liège à venir faire avec nous cette analyse critique et constructive.